

l'organe du grand-général Branicki, se déchâna contre le général d'artillerie Potocki, accusé d'avoir laissé passer 500 Russes sur le territoire de la république ; mais le comte Stanislas Potocki rejetta l'accusation, en prouvant que c'étoit le général Lubowiecki qui avoit permis ce passage sans en avoir reçu l'ordre du commandant en chef des troupes Polonoises dans l'Ukraine. Les esprits s'échauffèrent au point que le roi dut y interposer son autorité & remettre la session jusqu'au 4. Ce jour, on nomma les commissaires chargés d'instruire le procès criminel de l'évêque Grec de Perislaw qui a été arrêté à Sluck (a). Ce prélat est arrivé ici, sous une escorte militaire. On le conduisit, en plein jour, au château. Il se trouvoit plusieurs milliers de spectateurs sur son passage ; il n'est sorte d'imprécations qu'on ne vomît contre cet infortuné ; les uns criant qu'il méritoit la corde, d'autres la roue, d'autres enfin qu'il falloit l'empaler tout vif. Cependant bien des personnes ne trouvent pas que ce pauvre vieillard soit aussi coupable qu'on le dit. Comme il est pope des Grecs-Unis & que par conséquent il est réputé catholique-romain, le nonce apostolique a intercédé pour qu'on diffère au moins de quelques jours la signature de l'arrêt de mort qu'on vient de prononcer.

On connoit aujourd'hui la note que la diète a fait remettre à l'impératrice de Russie

---

(a) Il n'est donc pas évêque de Sluck ou Szluck, comme il est dit dans le dern. journ. p. 279. Les sièges des évêques grecs en Hongrie & en Pologne sont peu remarquables & peu connus des étrangers.